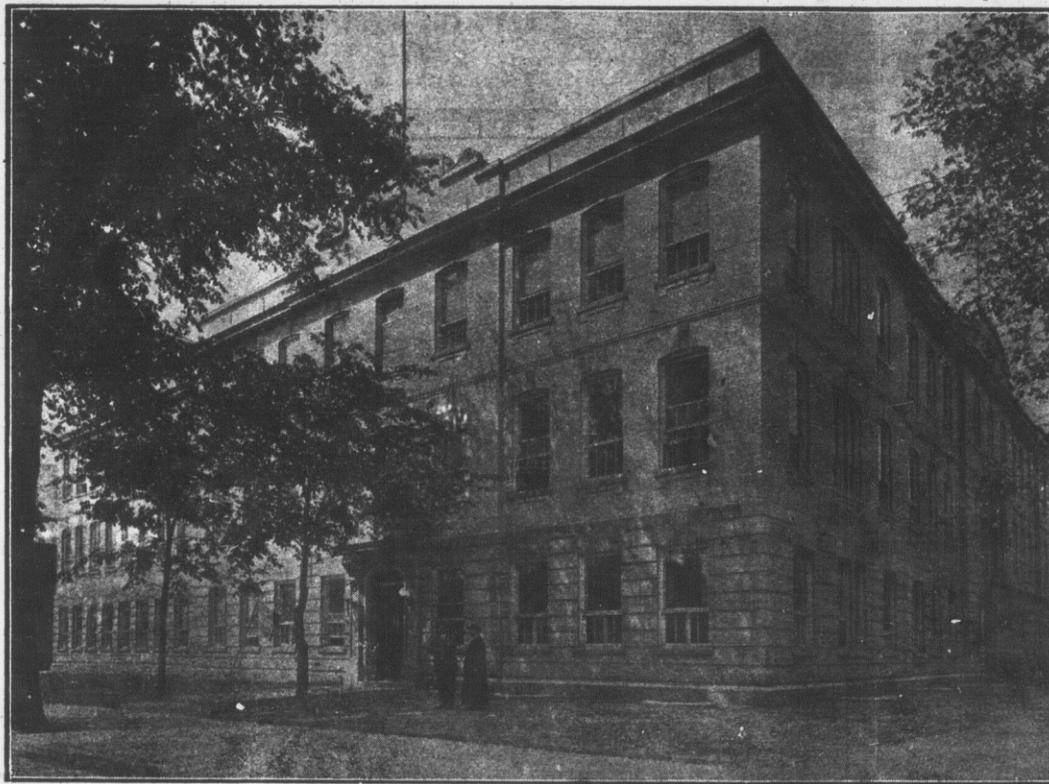


CULTIVATEURS! ENVOYEZ VOS FILS A L'ECOLE DE MEDECINE VETERINAIRE DE MONTREAL

NOTRE ECOLE VOUS OFFRE LA COMPETENCE, L'EXPERIENCE ET LE DE-
VOUEMENT DE SES DIRECTEURS ET DE SES PROFESSEURS



Ecole de Médecine Vétérinaire (l'une des facultés de l'Université de Montréal) 381, rue DeMontigny Est, Montréal.

L'Ecole de Médecine Vétérinaire de Montréal est la seule institution française du genre au Canada.
Grâce aux octrois des gouvernements fédéral et provincial et à la générosité de l'Université de Montréal, elle est en état de former des vétérinaires compétents qui, plus tard, sauront faire honneur à la profession.
Elle possède des salles bien éclairées, hygiéniques, où sont données les leçons théoriques, des laboratoires de bactériologie, d'histologie et de chimie, un hôpital et une salle de chirurgie, consacrée aux travaux pratiques.
La médecine vétérinaire offre d'incontestables avantages aux jeunes gens qui veulent étudier sérieusement.
Le nombre des vétérinaires est limité et leurs services plus en de plus recherchés.
Le médecin vétérinaire a l'avantage de choisir entre l'exercice de la pratique privée ou l'occupation d'un poste d'inspecteur sanitaire fédéral ou municipal; ce qui lui permet, dès le début, de s'assurer une position lui permettant de vivre honorablement.
Plusieurs jeunes gens suivent, tous les ans, les cours de l'école, mais leur nombre est trop restreint.
Combien de fils de cultivateurs, ayant fait des études sérieuses dans nos collèges classiques, pourraient se créer des positions enviables dans la société en étudiant la médecine vétérinaire.
L'Ecole de Médecine Vétérinaire, soucieuse des intérêts des jeunes, leur fait un chaleureux appel.
La prospérité d'un pays dépend de la compétence et de l'activité de ses habitants.
Pour permettre à ces qualités de donner leur maximum de rendement, il est nécessaire que chacun les exerce selon ses aptitudes et ses goûts.
Jeunes gens réfléchissez avant de faire le choix d'une carrière; ne vous laissez pas éblouir par l'éclat des professions encombrées. Consultez vos talents et si vous sentez des prédispositions, assurez votre avenir en vous faisant vétérinaire.
L'Ecole de Médecine Vétérinaire de Montréal est située au No 381, rue DeMontigny-Est, Montréal.
L'année scolaire commence en septembre.

CONDITIONS D'ADMISSIONS

1. Avoir atteint l'âge de dix-huit ans révolus.
2. Etre bachelier d'un collège classique de la province ou subir l'examen du brevet.
3. Les cours sont gratuits, mais il est chargé à chaque étudiant la somme de cent piastres par année, pour couvrir les frais de laboratoires, d'association et de chirurgie.
4. L'Annuaire de l'Ecole, contenant des renseignements complets, sera envoyé gratuitement sur demande, en s'adressant au directeur.

EXAMENS D'ADMISSION

L'examen d'admission à l'étude de la médecine vétérinaire aura lieu le jeudi 30 août 1923, à neuf heures de l'avant-midi, très précises, dans une des salles de l'Ecole.
Les candidats peuvent demander leur admission à l'examen en écrivant au Dr G.-A. Dauth, M.V., secrétaire du Collège des Médecins Vétérinaires de la province de Québec, ou au soussigné, ou en se présentant personnellement à leur bureau, 381, rue DeMontigny Est, Montréal, tous les jours de 9 heures à 12 heures a. m. et de 2 heures à 3 heures p. m.

Dr. F.-T. DAUBIGNY,
Directeur.



PER
B-226

S



ADMINIS

VOL

A

se so
viva
10
et b
20

loca
men
N
que